



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS AUX MEMBRES DE LA COMMISSION PONTIFICALE POUR LA PROTECTION DES MINEURS

Jeudi 21 septembre 2017

[Multimédia]

Chers frères et sœurs,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue au début de cette assemblée plénière. Je voudrais remercier en particulier le cardinal O'Malley pour son aimable salut, tandis que je vous exprime ma plus sincère reconnaissance pour les réflexions que m'ont présentées en votre nom M. Hermenegild Makoro et M. Bill Kilgallon. Ils ont très bien exprimé le rôle que j'ai pensé pour la Commission lorsque je l'ai instituée il y a trois ans, un service qui, je l'espère, continuera d'être d'une grande aide au cours des prochaines années pour le Pape, le Saint-Siège, les évêques et les supérieurs majeurs du monde entier.

Réunis ici aujourd'hui, je désire partager avec vous la profonde douleur que je ressens dans mon âme pour la situation des enfants victimes d'abus, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire récemment en diverses occasions. Le scandale des abus sexuels est véritablement un terrible fléau pour toute l'humanité, et touche de nombreux enfants, jeunes et adultes vulnérables dans tous les pays et dans toutes les sociétés. Pour l'Eglise également, cela a été une expérience très douloureuse. Nous éprouvons de la honte pour les abus commis par des ministres sacrés, qui devraient être les personnes les plus dignes de confiance. Mais nous avons également reçu un appel, et nous sommes certains qu'il provient directement de notre Seigneur Jésus Christ: accueillir la mission de l'Evangile pour la protection de tous les mineurs et adultes vulnérables.

Permettez-moi de vous dire très clairement que l'abus sexuel est un péché horrible, en complète opposition et en contradiction avec ce que le Christ et l'Eglise nous enseignent. Ici, à Rome, j'ai eu le privilège d'écouter les histoires que les victimes et les rescapés d'abus ont voulu partager. Au cours de ces rencontres, ils ont partagé ouvertement les conséquences que l'abus sexuel a

provoquées dans leurs vies et dans leurs familles. Je sais que vous aussi avez eu l'occasion bénie de participer à de telles réunions et qu'elles continuent d'alimenter votre engagement personnel en vue de faire tout le possible pour combattre ce mal et éliminer ce fléau parmi nous.

C'est pourquoi, aujourd'hui je répète une fois de plus que l'Eglise, à tous les niveaux, répondra par l'application des mesures les plus sévères envers tous ceux qui ont trahi leur appel et ont abusé des fils de Dieu. Les mesures disciplinaires que les Eglises particulières ont adoptées doivent être appliquées à tous ceux qui travaillent dans les institutions de l'Eglise. Toutefois, la responsabilité primordiale revient aux évêques, aux prêtres et aux religieux, à ceux qui ont reçu du Seigneur la vocation d'offrir leur vie au service, en incluant la protection vigilante de tous les enfants, jeunes et adultes vulnérables. Pour cette raison, l'Eglise entend de façon irrévocable et à tous les niveaux appliquer contre l'abus sexuel des mineurs le principe de la «tolérance zéro».

Le motu proprio *Comme une mère aimante*, promulgué sur la base d'une proposition de votre commission et en référence au principe de responsabilité de l'Eglise, affronte les cas des évêques diocésains, des éparques et des supérieurs majeurs des instituts religieux qui, par négligence, ont accompli ou omis des actes qui auraient porté un dommage grave à autrui, qu'il s'agisse de personnes physiques, ou d'une communauté dans son ensemble (cf. art. 1).

Au cours des trois dernières années, la Commission a constamment souligné les principes les plus importants qui guident les efforts de l'Eglise pour protéger tous les mineurs et les adultes vulnérables. De cette façon, elle a accompli la mission que je lui ai confiée de «fonction consultative, au service du Saint-Père», en offrant son expérience «afin de promouvoir la responsabilité des Eglises particulières dans la protection de tous les mineurs et des adultes vulnérables» (*Statuts*, art. 1).

J'ai été très heureux d'apprendre que de nombreuses Eglises particulières ont adopté votre recommandation en vue d'une journée de prière et pour un dialogue avec les victimes et les rescapés d'abus, ainsi qu'avec les représentants des organisations de victimes. Elles nous ont raconté que ces réunions ont été une expérience profonde de grâce dans le monde entier et j'espère sincèrement que toutes les Eglises particulières en bénéficieront.

Il est en outre encourageant de savoir combien de conférences épiscopales et conférences de supérieurs majeurs ont demandé vos conseils en ce qui concerne les directives pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables. Votre collaboration en vue de partager les meilleures pratiques est véritablement précieuse, surtout pour les Eglises qui ont moins de ressources pour ce travail crucial de protection. Je voudrais vous encourager à poursuivre votre collaboration dans ce travail avec la Congrégation pour la doctrine de la foi et la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, afin que ces pratiques soient inculturées dans les diverses Eglises du monde entier.

Enfin, je voudrais louer de façon particulière les nombreuses opportunités d'apprentissage,

d'éducation et de formation que vous avez offertes dans de nombreuses Eglises particulières du monde entier et également ici, à Rome, dans les divers dicastères du Saint-Siège, à travers le cours pour les nouveaux évêques et les divers congrès internationaux. Je suis heureux de savoir que la présentation que le cardinal O'Malley et Mme Marie Collins, l'un de vos membres fondateurs, ont faite la semaine dernière pour les nouveaux évêques, a été accueillie aussi favorablement. Ces programmes éducatifs offrent le type de ressources qui permettront aux diocèses, aux instituts religieux et à toutes les institutions catholiques d'adopter et d'employer le matériel le plus efficace pour ce travail.

L'Eglise est appelée à être un lieu de pitié et de compassion, en particulier pour ceux qui ont souffert. Pour nous tous, l'Eglise catholique continue d'être un hôpital de campagne qui nous accompagne sur notre parcours spirituel. C'est le lieu où nous pouvons nous asseoir avec les autres, les écouter, et partager avec eux nos luttes et notre foi dans la bonne nouvelle de Jésus Christ. Je suis certain que la Commission continuera d'être un lieu où il est possible d'écouter avec intérêt les voix des victimes et des rescapés. Parce que nous avons beaucoup à apprendre d'eux et de leurs histoires personnelles de courage et de persévérance.

Permettez-moi de vous remercier une fois de plus pour vos efforts et vos conseils au cours de ces trois ans. Je vous confie à la Très Sainte Vierge Marie, la Mère qui demeure près de nous au cours de notre vie. Je vous donne à tous, ainsi qu'à vos proches, la Bénédiction apostolique et je vous demande de continuer à prier pour moi.